

Contacts :

Milène Duro (Directrice opérationnelle du DREI) milene.duro@univ-toulouse.fr

Jocelyne Sourisseau (Chargée de mission UFTMiP pour l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile dans l'enseignement supérieur) jocelyne.sourisseau@ut-capitole.fr

Objectif du dispositif

Accompagner et soutenir dans leur insertion sociale universitaire et professionnelle les demandeurs d'asile, réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire, justifiant d'un niveau bac ou équivalent et souhaitant reprendre ou commencer des études dans l'enseignement supérieur.

Description de l'action

L'Université Fédérale de Toulouse et la région Occitanie collaborent pour accompagner et soutenir les migrants en assurant un rôle d'interface entre les exilés et le système d'acteurs sociaux en s'occupant de leur suivi et de leur formation linguistique. Les apprenants sont répartis sur les trois sites universitaires par groupe de niveau, les débutants à UT1Capitole, les intermédiaires à UT3 Paul Sabatier et les avancés au DEFLE (Département d'études du français langue étrangère) à UT2 Jean Jaurès.

Cet accompagnement de **novembre 2019 à juin 2020** s'est décliné sur cinq plans :

1. Formation Linguistique

Les apprenants ont reçu, chacun à leur niveau, 450 heures de cours de français langue étrangère avec comme objectif l'acquisition du niveau B2, indispensable pour s'inscrire dans des diplômes de formation dans l'enseignement supérieur (Universités, écoles d'ingénieurs, etc.).

2. Activités culturelles et sociales

Ils ont participé à des visites de la ville, sortie théâtres, à des activités en partenariat avec des structures et acteurs culturels de la ville.

3. Education à la citoyenneté

Informations sur la citoyenneté, droits et devoirs, débats, activités associatives.

4. Accompagnement pour l'orientation

Collaboration avec les SCUJO-IP, échanges avec les travailleurs sociaux et des responsables de formation etc...

5. Certifications : 13 apprenants ont passé une certification DELF pour valider leur niveau.

Cette année **l'université d'été a été supprimée** pour préparer la transition sur des DU (Diplômes Universitaires) l'année suivante.

Recrutement des apprenants :

Pour chaque volet de formation, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres d'accueil, PRADA, et les associations. Cette année, nous avons signé une convention avec la *Plateforme linguistique* qui informe régulièrement tous les partenaires sociaux de la région sur les formations linguistiques pour les migrants. Elle informe sur les conditions d'accueil dans le DILAMI.

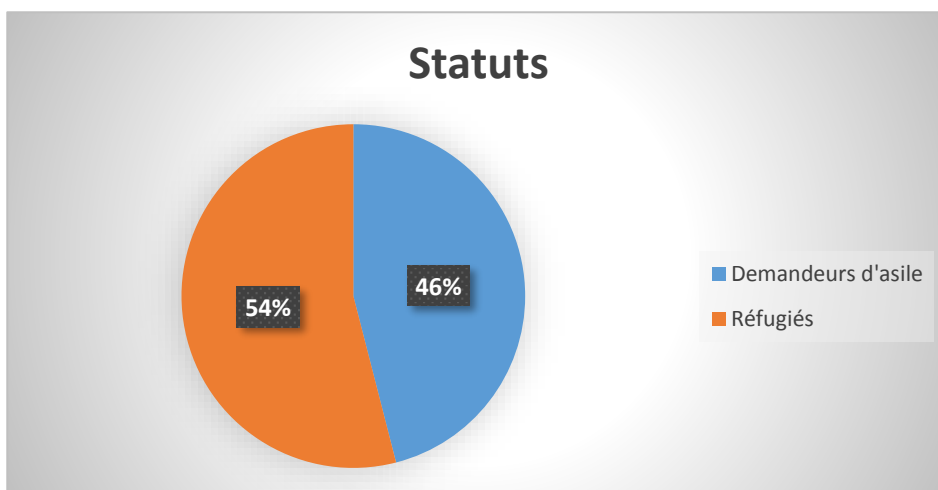
Conditions de recevabilité des dossiers de candidature :

- Le statut : être demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire
- Le niveau d'études (justificatif du bac) ou équivalence du diplôme
- Projet d'études supérieures
- Habiter à Toulouse ou sa proche banlieue
- Habiter les départements proches à condition de pouvoir assumer financièrement son transport du lieu de vie à l'université.

Les candidats, remplissant tous ces critères sont convoqués pour une audition, afin d'évaluer leur niveau de langue et présenter leur projet d'études. Ils passent un test écrit et un entretien oral avec les enseignantes du dispositif, début juillet. Enfin, un jury, composé des enseignantes et de membres du COFIL valide la liste des apprenants acceptés dans le dispositif et les enseignantes forment les groupes de niveau. Chaque candidat recevra un courrier de la décision prise à son égard.

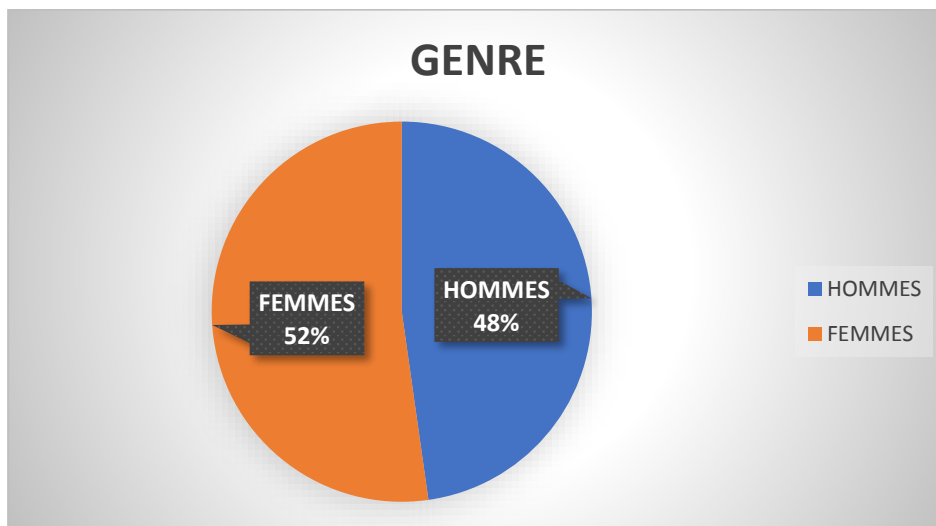
Profil des 67 apprenants du dispositif :

- **Statuts** : 54 % Réfugiés (21) et bénéficiaires de la protection subsidiaire (15)
46 % Demandeurs d'asile (31)



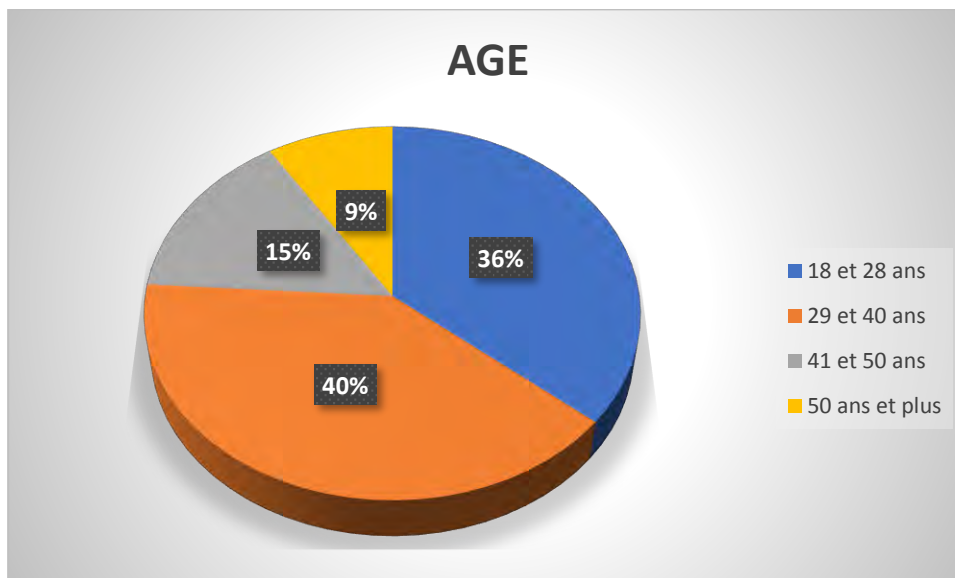
- **Parité :**

- 35 femmes = 52 %
- et 32 hommes = 48 %



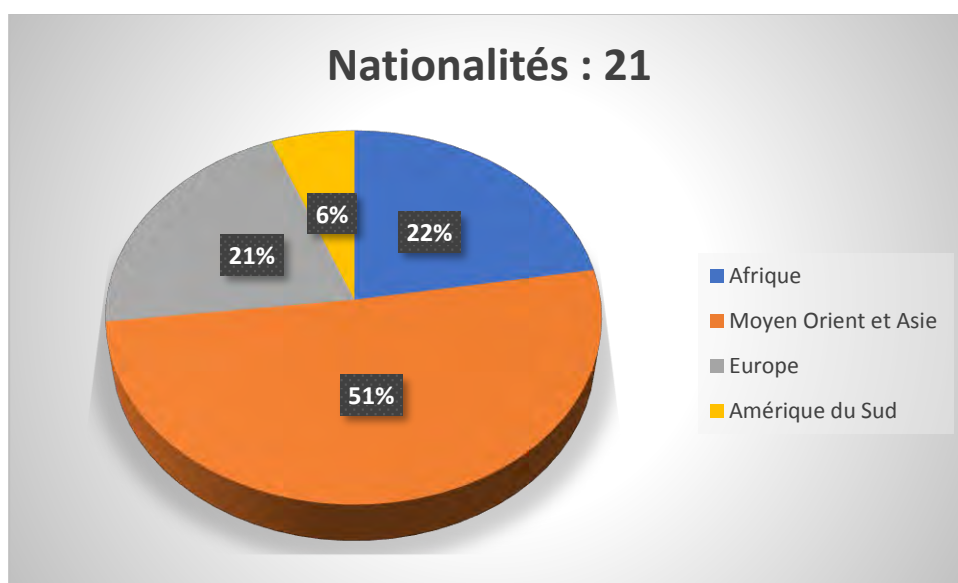
- **Age :**

- 36 % ont entre 18 et 28 ans,
- 40 % entre 29 et 40 ans,
- 15 % entre 41 et 50 ans
- et 9 % ont 50 ans et plus.



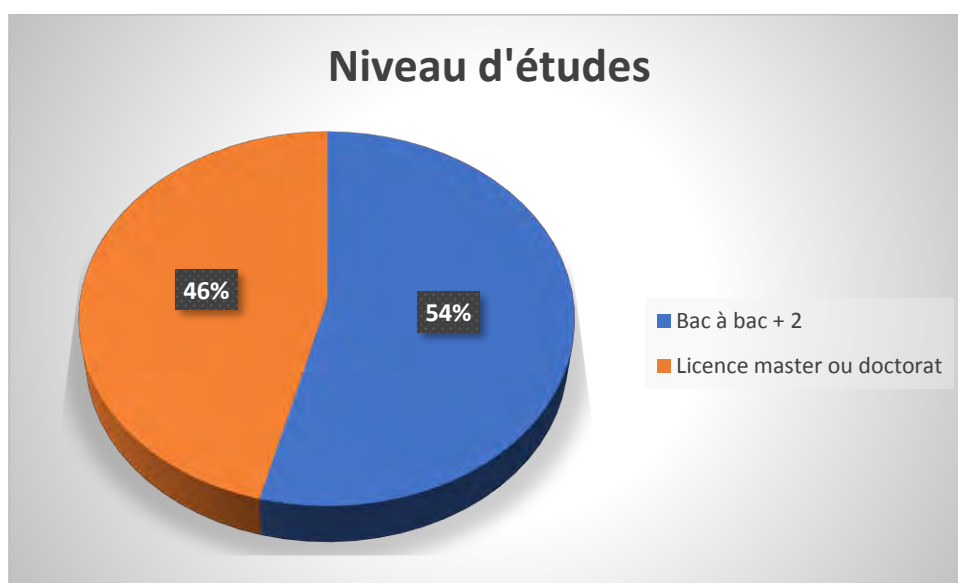
- **Nationalités : 21 nationalités**

- **Afrique** : 15 (Soudan 7, Nigéria 1, Lybie 1, Somalie 4, Ethiopie 1, Sierra Leone 1)
- **Moyen-Orient et Asie** : 34 (Syrie 16, Turquie 6, Afghanistan 2, Arménie 2, Iran 2, Irak 3, Palestine 1, Bangladesh 1, Mongolie 1)
- **Europe** : 14 (Albanie 2, Géorgie 5, Russie 1, Ukraine 6)
- **Amérique du sud** : 4 (Venezuela 3, Brésil 1)



- **Niveau d'étude :**

- **54 %** ont un bac à Bac +2
- et **46 %** sont titulaires d'une licence, master ou doctorat.



Analyse :

La répartition entre demandeurs d'asile et réfugiés reste à peu près la même depuis plusieurs années. Nous constatons que le nombre de femmes augmente d'une année sur l'autre.

Les nationalités représentées évoluent avec la géopolitique mondiale. Nous voyons l'arrivée de Vénézuéliens, Géorgiens, Ukrainiens et le recul du nombre d'Afghans. Les Syriens et les Soudanais représentent plus du tiers des apprenants du dispositif.

Les formations acquises précédemment par les apprenants sont extrêmement diversifiées et concernent de nombreux domaines : ingénieur (mécanique, électrique), droit, enseignement, économie, aéronautique, mécanique, commerce, comptabilité, architecture, informatique, design, médical (ostéopathe, dentiste, médecin, vétérinaire, pharmacie), journalistes, arts, etc.

Bilan qualitatif :

1. Les objectifs linguistiques :

Il est considéré qu'il faut 800 heures de FLE (Français langue étrangère) pour faire atteindre le niveau B2 à des apprenants débutants. Cependant, ce nombre d'heures d'apprentissage varie en fonction de l'origine de la langue du locuteur (proximité plus ou moins grande avec le français) et de son passé linguistique (s'il a déjà appris d'autres langues).

Enseignement et confinement

Cette année, les cours du deuxième semestre ont été très perturbés par le confinement. Deux tiers des apprenants n'avaient pas d'équipement informatique aussi beaucoup d'étudiants ont essayé de suivre les cours en ligne proposés par les enseignantes à travers leur téléphone. Certains ont eu aussi des problèmes de forfait téléphonique insuffisant pour suivre tous les cours. D'autres avaient des difficultés à travailler en étant bloqués avec leurs enfants dans des espaces restreints etc.

Malgré tous les problèmes, les professeurs ont fait leur maximum pour maintenir le lien avec les étudiants en proposant des rendez-vous téléphoniques réguliers pour les soutenir dans cette nouvelle solitude.

Continuité pédagogique : (témoignages du travail réalisé par les enseignantes : Marie Alverde, Tepey Matos et Céline Cassière) :

La continuité pédagogique durant le confinement a pris la forme :

- de mails quotidiens adressés à l'ensemble des étudiants avec des consignes de travail pour la journée, des encouragements à maintenir un lien avec l'apprentissage malgré les circonstances, etc ...
- de travaux à réaliser, donc, autour des 3 compétences (compréhension orale, compréhension écrite, production écrite) à partir d'outils pédagogiques :

- créés par l'enseignante (livret sur la thématique du travail, exercices de grammaire, textes et questions de compréhension écrite, conseils et marches à suivre pour la production écrite)
Les corrigés des exercices de grammaire et de compréhension écrite étaient envoyés le lendemain du jour où il leur était demandé de les faire.
 - tirés des livres qu'ils ont en leur possession
 - recherchés sur les sites de RFI Savoirs et de TV5 Monde (documents audio sur l'actualité avec quizz, clip de chansons francophones, vidéos sur des thèmes de société.
- de la correction des devoirs envoyés par les étudiants.
 - de la préparation aux épreuves du DELF et plus particulièrement à l'épreuve de production orale du DELF (convocation individuelle de chaque étudiant pour un oral blanc via Zoom).
 - d'un lien quotidien par le biais de réponse systématique à tous les mails, ainsi que de rendez-vous téléphoniques afin de maintenir un lien, de les rassurer, les motiver et aussi de leur permettre de parler un peu français.
 - de l'envoi aux étudiants de liens vers des sites d'information (officiel, traduits en langues étrangères, simplifiés ...) sur l'épidémie du Covid-19, le confinement, les gestes barrière...
 - de la tenue d'outils de suivi des étudiants : « Entretiens téléphoniques avec commentaires », « Retours des étudiants » (réponses aux mails, envoi de devoirs). Suivi également du contenu pédagogique des cours à distance (+ Classement des mails envoyés, des outils pédagogiques réalisés,...)

Niveaux de langue et Certifications :

Groupe 1 : Débutants (A1-A2) - 24 inscrits

4 étudiants ont abandonné en cours d'année pour différentes raisons, maternité, déplacement familial sur Nantes, besoin de travailler.

Malgré les conditions imposées par le confinement, sur les 20 qui ont suivi les cours :

- 16 ont réussi à acquérir le niveau A2, 14 pour s'inscrire dans le DU Passerelle A2-B1 à la rentrée 2020 et deux (un couple habitant Auch), a choisi de s'inscrire aux cours à distance du DEFLE, d'UT2J avec examen final semestriel pour préparer le B1.
- 1 ayant peu progressé a décidé de refaire cette première année.

Pour les 3 restants, à la fin de la formation : un est parti en formation professionnelle avec Pôle emploi, un autre est parti travailler et une a choisi de s'arrêter suite à la naissance de son enfant en septembre.

Groupe 2 : intermédiaires (A2-B1) - 25 inscrits

4 apprenants ont arrêté (1 débouté, 2 pour maladie, un pour difficultés personnelles, 1 orientation AFPA en décembre).

Sur les 20 étudiants restés en formation jusqu'en juin :

- 8 ont pu s'orienter vers le groupe 3 dans le DU Passerelle B1-B2 à l'Université Jean-Jaurès.
- 4 étudiants n'ayant pas suffisamment progressé, suite aux difficultés de formation pendant le confinement, ont été inscrits à nouveau dans le groupe de niveau pour le DU Passerelle A2-B1.

Sur les 8 autres étudiants :

- une a fait le choix d'arrêter un an son apprentissage suite à une naissance
- et **7 autres se sont orientés vers des formations professionnelles et universitaires (voir point 4 orientation)**

> 3 étudiants du groupe 2, intermédiaire ont présenté et obtenu le DELF B1.

Groupe 3 : Avancés (B1-B2) - 18 inscrits

Malgré les contraintes liées au confinement, la majorité des apprenants du groupe 3 ont atteint leurs objectifs :

Sur 10 étudiants qui ont présenté, en juin, le DELF B2 :

- **7 ont réussi**
- 1 étudiante a échoué
- **2 ont passé et validé le niveau B1**

Une étudiante a fait le choix de refaire son année dans le DU Passerelle B1-B2 à UT2J pour valider son B2 et un autre a décidé de poursuivre vers le niveau B2-C1 au DEFLE.

A l'issue de cette année, **10 étudiants se sont inscrits dans des formations soit de l'enseignement supérieur soit dans des formations professionnelles et d'autres ont choisi d'autres voies** (cf point 4. orientation).

2. Les objectifs culturels et sociaux :

L'ensemble des projets et sorties culturels au-delà de leur vocation première qui est de découvrir la culture française, offre de par la manière dont elles sont exploitées ici, la possibilité d'apprendre le français autrement, de progresser au plan pragmatique et de développer la motivation des apprenants à étudier la langue. Ces actions donnent du sens et de l'intérêt aux apprentissages et favorisent leur insertion dans la société française en créant des relations avec des artistes et des membres d'association.

Pour cette année académique, plusieurs activités culturelles avaient été programmées :

1 Visites de Toulouse

Il s'agit de trois visites commentées de la ville de Toulouse, adaptées au niveau de langue de chaque groupe, avec une entreprise qui propose des visites conçues et animées par des

professeurs de FLE qui présentent des aspects historiques-culturels de la ville et des aspects linguistiques (l'occitan).

2 Projet cirque avec la Compagnie Le Grand Raymond

Ce projet est né de la rencontre des enseignantes avec la directrice artistique de la Cie Le Grand Raymond, Lucie Boulay. Après la présentation de leur spectacle en cours de création « Balades funambules », (un projet interdisciplinaire : cirque, théâtre, musique et chant, hors-les-murs,) une proposition de parcours artistique a été rédigée par la compagnie spécifiquement pour les étudiants du DILAMI.

Les techniques employées dans la création que les étudiants avaient vue (cirque, musique, texte) sont celles que les artistes leur proposent d'explorer pendant l'année.

Cette proposition incluait :

- la participation des étudiants à la création d'une partie du Spectacle *Balades Funambules*, notamment en ce qui concerne l'écriture de textes.
- la représentation finale du spectacle créé.

3 Atelier de mise en voix

Cet atelier permet la préparation à la lecture soutenue par un intervenant extérieur, spécialiste du théâtre. Lors de l'atelier les étudiants apprennent des techniques diverses pour la maîtrise de la mise en voix de textes et de la prise de la parole devant un public, en passant par leurs corps (posture, respiration, souffle, articulation, etc.).

4 Printemps des poètes

Pendant le festival « Printemps des Poètes à l'Université » (au mois de mars), le Centre de Ressources en Langues (CRL) d'UT2J propose aux étudiants une scène ouverte, tous les jours entre 12h45 et 13h45, afin qu'ils participent à cette rencontre autour de la poésie avec des lectures de poèmes en français, dans leur langue d'origine ou dans une autre langue qu'ils connaissent ou qu'ils apprennent.

5 Les imprévus du lundi

Il s'agit d'un événement qui offre la scène de la *Cave Poésie* à des amateurs pour leur donner l'occasion de réciter, ou de lire à haute voix, des textes ou des poèmes en français ou dans leur langue d'origine.

Mises à part les visites de la ville de Toulouse, toutes ces activités ont été imaginées autour de la thématique de *l'équilibre* et devaient s'imbriquer dans un ensemble permettant aux étudiants de développer non seulement les 4 compétences en lien avec la compréhension et la production en langue française mais aussi des compétences pragmatiques, artistiques, culturelles et interculturelles. Le thème de l'équilibre représentait donc le fil rouge autour duquel se construiraient tous ces projets et activités.

Novembre 2019

- Semaine du 25 au 29 novembre 2019 : *Visites de Toulouse*

Janvier 2020

- 10/01/2020 : Visite de la Grainerie dans le cadre du *Projet Cirque*.
- Pendant la semaine du 27 au 31 janvier : Premier atelier cirque au Centre culturel Alban Minville, dans le cadre du *Projet Cirque*.

Février 2020

- Semaine du 3 au 7 février : Premier atelier musique, dans le cadre du *Projet Cirque*.
- Semaine du 24 au 28 février : Premier atelier de mise en voix avec Gilles Fossier à la Cave Poésie de Toulouse, dans le cadre de la préparation de la représentation finale de étudiants et de leur participation au *Printemps des poètes* au CRL d'UT2J et aux *Imprévus du lundi*.

Mars 2020

- Semaine du 2 au 6 mars : Deuxième atelier musique, dans le cadre du *Projet Cirque*.

A cause de la crise sanitaire, les activités culturelles ont démarré au mois de novembre et ont dû s'arrêter brutalement le 17 mars 2020 à cause du confinement.

3. Education à la citoyenneté :

L'éducation à la citoyenneté est assurée à -travers des supports de cours adaptés rappelant les valeurs de la république et la nécessité de les respecter pour un mieux vivre ensemble. La laïcité est abordée à travers des supports vidéo, débats et échanges entre les participants.

L'éducation à la citoyenneté se fait aussi à-travers les nombreuses manifestations culturelles auxquelles les apprenants participent et dans les activités qu'ils partagent au sein des associations étudiantes ou de quartier. Lors de ces sorties les apprenants sont en contact avec la réalité du quotidien de tout citoyen français (utilisation des transports en commun, interaction avec les autres individus dans les espaces publics, respect des règles et des normes citoyennes...) et, en plus, ils acquièrent des connaissances concernant l'histoire et la culture de la France, ainsi que les mœurs de ses habitants.

4. L'orientation :

Pour l'année 2019-2020, nous avons mis l'accent sur l'orientation universitaire et professionnelle pour mieux répondre aux besoins des apprenants dans ce domaine. Nous avons donc établi des collaborations avec plusieurs partenaires :

4.1. Partenariat avec les SCUIO-IP :

Au printemps 2019, plusieurs rencontres avaient été organisées avec les représentantes des SCUIO-IP des 3 universités toulousaines en lien avec la responsable SCUIO de l'UFTMiP pour présenter le dispositif DILAMI et organiser notre collaboration. Ainsi, à la rentrée 2019 un protocole d'accompagnement précis a été établi avec un calendrier des actions à conduire.

Au premier semestre, une première réunion a été faite dans chaque SCUIO, pour le groupe du DILAMI sur place avec deux objectifs :

- présenter l'organisation globale du système éducatif comme la plupart des apprenants ne connaissent pas l'organisation du système éducatif français de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.
- familiariser les apprenants avec le lieu et les responsables du service puis découvrir les principaux services à leur disposition. (rendez-vous individuel, consultation des offres de formation...).

La deuxième rencontre a présenté l'offre spécifique de formation de chaque site universitaire et était ouverte à tous les apprenants du dispositif, donc sur trois dates différentes, pour permettre à chacun de consulter l'offre sur chaque site s'il le souhaite. Ces rencontres proposaient les éventails possibles d'études sur les 3 sites toulousains. Par exemple à UT3 Paul Sabatier, des conseillères ont reçu les étudiants par groupe de 12-15, chacun s'est présenté en indiquant son parcours d'étude. Les conseillères ont expliqué la diversité des formations sur UT3 Paul Sabatier, elles ont répondu à leurs questions puis dans un deuxième temps, les apprenants ont été accompagnés pour faire leur recherche en ligne, individuellement sur les études qui les motivaient. Ce furent des rencontres très enrichissantes pour les étudiants pour mieux comprendre les contenus de formation et les modalités d'inscription dans l'enseignement supérieur.

A chaque fois les apprenants étaient accompagnés des enseignantes qui reprenaient avec eux les informations en classe.

D'autres contacts ont été pris avec les psychologues d'orientation du Welcome desk qui peuvent aussi recevoir, sur rendez-vous, les apprenants pour les soutenir dans leur orientation. Une fiche individuelle de suivi, précisant le parcours universitaire et professionnel des étudiants, a été préparée avec les professionnels des SCUIO-IP et mise en place à la rentrée 2019 pour faciliter le suivi lors des entretiens individuels.

4.2. Collaboration avec des responsables de formations :

Des étudiants ont exprimé le souhait d'accéder à des formations professionnelles plus courtes, aussi nous avons sollicité d'autres intervenants :

En janvier, intervention du directeur de l'AFPA, Philippe Coustel, directeur des centres toulousains qui a présenté les 3 « cadres » de formation à l'AFPA :

1. HOPE
2. Le programme régional de formation

3. L'alternance

En février, Amélie Demoures, psychologue de l'Education nationale au Rectorat a présenté les formations courtes de type BTS et d'autres informations sur l'alternance, les formations professionnalisantes courtes. Elle a aussi expliqué les modalités d'inscription sur Parcoursup.

En mars, la visite à l'IUT de Paul Sabatier a dû être annulée du fait du confinement.

Toutes ces interventions ont suscité de l'intérêt chez les apprenants et ont été l'occasion d'expliquer les possibilités d'accès qui diffèrent en fonction des statuts demandeurs d'asile ou réfugiés.

4.3 Bilan de l'orientation des 67 apprenants inscrits en 2019-2020 :

A l'issue de cette année 2019-2020 marquée par le confinement, on observe que nous avons eu seulement 8 abandons en cours d'année, soit 12 %.

- 32 poursuivent l'apprentissage du FLE à la rentrée 2020 pour obtenir leur B2 soit 48%, 31 avec le DILAMI et un, déplacé à Lourdes poursuit son apprentissage, en autonomie, pour s'inscrire en 2021 en master de droit international.
- 15 ont trouvé des formations dans l'enseignement supérieur ou dans des formations professionnelles, soit 22 % (cf ci-dessous).
- 2 ont arrêté suite à la naissance d'un enfant, soit 3%
- 6 ont trouvé un travail, soit 9 % (mission humanitaire, service civique, autre) ou ont créé leur structure : un, une société dans sa spécialité (webdesign/designer 3D), une femme a mise en place sa micro entreprise de consultation psy et cours de yoga en ligne, une autre accompagne son mari dans son projet de création d'entreprise.
- 4 sont en recherche de formation ou de travail, soit 6 %

> 8 ont commencé une formation dans l'enseignement supérieur :

- Master 2 Master Génie des Procédés et Bio procédés, parcours type M2 (PCE2), à UT3 Paul Sabatier.
- Licence 1, AES à la Faculté d'Administration et communication à UT1-Capitole
- Licence 1 informatique à UT3 Paul Sabatier
- Licence 2 de langue à UT2 Jean Jaurès, (anglais / arabe)
- DUT informatique à UT3 Paul Sabatier
- Inscrite à « ISTEILLI transports et logistique. » Bac +2, formation en alternance, a trouvé une entreprise
- Accepté dans une formation courte licence professionnelle de climatisation, en alternance à l'ADRAR
- Inscrit au DEFLE, à UT2J, (Département d'études en français langue étrangère) pour préparer le niveau C1

> 7 poursuivent une formation professionnelle :

- CFA de Toulouse en alternance, formation de deux ans d'électrotechnicien chez RCD, après avoir essayé la L1 en Physiques à UT3 abandon car niveau en français trop faible
- Formation de FLE à visée professionnelle (dispositif de Pôle Emploi) à CREPT Formation
- A intégré une formation Projet pro avec l'association INSTEP (en partenariat avec pôle emploi) à Montauban sur 600 heures
- Un est rentré en formation plomberie chez les compagnons du devoir
- Un a choisi une formation de 10 mois en électronique
- Une a choisi de suivre une formation de coiffure/esthétique
- Un a choisi une formation mécanique vélo

Ces résultats sont encourageants et prouvent l'implication des apprenants et la détermination de toute l'équipe pédagogique et des responsables de site pour faire fonctionner au mieux le dispositif dans ce contexte difficile. On peut aussi souligner l'implication de nos différents partenaires SCUIO-IP et les acteurs culturels qui ont poursuivi leur accompagnement, autant qu'ils le pouvaient.

Cependant, il faut souligner les difficultés de procédure pour inscrire les exilés dans les formations universitaires et pour valider l'inscription sur parcours sup. Ces difficultés se retrouvent dans toutes les universités françaises. La finalisation des inscriptions n'est possible la plupart du temps qu'en prenant contact directement avec le responsable de formation, à qui on explique la spécificité du parcours de l'exilé. Il serait souhaitable que chaque université puisse créer une commission et un référent exilés pour examiner la reprise d'études et assurer le suivi des candidatures des exilés pour faciliter le processus d'inscription.

5. Evolution du dispositif DILAMI :

En mai 2019, Madame Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), sur proposition du MEN's a autorisé la création des DU-passerelle pour les exilés à l'université, qui vont permettre à tous les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, inscrits dans ces Du de bénéficier des bourses sur critères sociaux et de l'accès aux logements du CROUS.

C'est pourquoi, le COPIL a voté pour la mise en place de ces DU pour la rentrée 2020, dans les deux niveaux les plus avancés à UT2J et à UT3. Ceci a impliqué un long travail d'ingénierie pédagogique pour préparer les maquettes des DU et une grande collaboration entre les responsables des sites universitaires, les instances officielles et l'équipe enseignante pour préparer les maquettes des DU.

Nous avons présenté un DU organisé autour de 384 heures de français langue étrangère et 80 heures d'atelier annuels organisés autour des thèmes culturels, orientation et éducation à la citoyenneté).

Nous avons candidaté et obtenu en juin 2020, la transformation des formations d'UT2J et D'UT3, en DU –passerelle pour la rentrée 2020. (Validation par le MEN'S et le MESRI).

6. Partenariats :

Les liens se poursuivent avec les différents partenaires qui interviennent dans le dispositif

5.1 La Région

La région assure depuis le départ l'essentiel du financement du dispositif soit 60 % .

5.2 L'AUF (L'Agence Universitaire de la Francophonie)

Elle finance notre dispositif à hauteur de 17 000 euros pour cette troisième année et s'engage à soutenir le dispositif par la suite par l'intermédiaire du DEFLE.

5.3 La Préfecture

Elle participe au financement à hauteur de 10 000 euros et nous allons nous revoir pour parler du suivi de l'orientation des apprenants.

5.4 Les SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) des 3 sites universitaires.

Des réunions ont été organisées avec les responsables des SCUIO des trois pôles universitaires d'UT1, d'UT2J et d'UT3 en lien avec la responsable SCUIO de l'UFTMiP

- Pour mieux accompagner les apprenants sur chaque site, un planning de rencontres avec les conseillères des SCUIO a été établi sur chaque pôle, en septembre (cf point 4).
- Des contacts ont été pris avec les conseillères d'orientation du Welcome desk qui peuvent aussi recevoir les apprenants pour les soutenir dans leur orientation

5.5 La plateforme linguistique 31 :

La Plateforme Linguistique 31 (PL31) a été créée en mars 2019, sur l'initiative de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale) Occitanie et a signé une convention avec l'UFTMiP. La PL31 s'intègre dans le cadre de la déclinaison régionale et départementale des orientations nationales de la politique d'intégration des primo-arrivants. Elle présente le dispositif DILAMI dans le cadre de ses réunions d'information, sur sa plate-forme linguistique et par mail à tous les acteurs sociaux, associatifs et aux représentants des collectivités territoriales et nous aide ainsi pour notre recrutement. Elle accompagne les étudiants du DILAMI dans leur procédures ENIC-NARIC (Equivalence des diplômes).

5.6 Le CROUS :

Information du CROUS sur les DU Passerelle et les nouveaux droits des étudiants en DU. Les relations seront à renforcer pour mieux suivre les étudiants inscrits dans les DU passerelle.

5.7 Le MEN'S (Migrants dans l'enseignement supérieur)

- Le Réseau MEN'S a été officiellement créé en décembre 2017. Il rassemble tous les pôles universitaires qui prennent en charge l'insertion des migrants dans leurs formations.

- Chaque trimestre, les représentants, ici la chargée de mission, se réunissent à la CPU, à Paris, et réfléchissent ensemble à la manière de mieux accueillir et former les migrants.

5.8 Les centres d'accueil partenaires et les associations de Toulouse et sa banlieue :

Les centres d'accueil et d'hébergement de France-Horizons, de l'UCRM (Union Centre Robert Monnier), d'Adoma, de la Croix-rouge française, association Welcome (pour le logement), Ostalada/Caritas Secours Catholique collaborent avec le DILAMI. Réunions régulières avec les associations pour expliquer nos actions.

5.9 Le conseil départemental de la Haute-Garonne

Une première rencontre a eu lieu en mars 2020, avec Madame Frankenberg et Madame Maté de la Direction de la Coordination et du Développement Social pour réfléchir ensemble à une collaboration possible, à l'avenir. (relations à développer).

5.10 L'OFII (Office français de l'insertion et de l'immigration)

Des contacts réguliers ont lieu pour améliorer notre collaboration. L'OFII essaie de maintenir sur Toulouse les apprenants inscrits dans le DILAMI.

5.11 Le RETSER (Réseau des étudiants toulousains en soutien aux exilés et réfugiés).

Cette association étudiante organise chaque semaine beaucoup d'activités (cours de langues, événements festifs) dans les quartiers où les exilés sont invités à participer. Leur programme est transmis chaque semaine aux apprenants.

5.12 La cave-poésie de Toulouse :

Ce haut lieu culturel collabore régulièrement avec le DILAMI en ouvrant son espace à des activités et programmations avec les apprenants du dispositif.